



Réunion d'information municipale du 11/06/2013

Ordre du jour : *Organisation des nouveaux rythmes scolaires. La place des associations.*

1. **Plage horaire.**

Marcel Canonnet → temps méridien, 12h-12h45 (CM1 et CM2) et 13h15-14h (GS à CE2)

Pour les plus petits (PS et MS) → Accompagnement à la sieste. Comment aborder le temps de repos des enfants ?

Le lundi et le vendredi, chaque créneau comptera une cinquantaine d'enfants.

Le mardi et le jeudi, il y aura moins d'enfants car le TAP (Temps d'Activités péri éducatives) est doublé de l'aide personnalisée (APC) dispensée par les enseignants.

Saint-Joseph → fin des cours à 15h30. TAP de 15h45 à 16h25 (le car passe à 16h30 au lieu de 16h45) Il y a moins d'enfants, d'autant que certains partiront peut-être à 15h30. Tous sont pris en charge de PS à CM2. Il y a peu d'incidence résultant de l'aide personnalisée.

2. **Organisation.**

- Découpage des activités en divers pôles → sport, expression, Zen, arts plastiques , - ludothèque, musique, multimédia, lecture, citoyenneté
- Sur divers lieux → Salle des sports, Salle des loisirs, Bois de la Haie, Bibliothèque, Espace jeunes, Salle de musique.
- Les groupes d'enfants s'inscriront pour une période de 3 à 4 semaines donc 12 séances environ d'activités différentes. (*note de Françoise: J'ai peut-être mal compris car cela fait plutôt une dizaine d'activités différentes sur l'année*)
- Il y aura toujours l'un des 8 animateurs de la commune sur un groupe. Un animateur pour 14 ou pour 18 enfants, selon leur âge.
- L'horaire du repas restera stable sur l'année en fonction des niveaux.

3. **La place des associations.**

Elles interviendront en parallèle avec l'animateur sur un créneau.

Dans la mesure où il y a déjà un animateur rémunéré, on attend plutôt des activités bénévoles de la part des assos.

Il sera possible de choisir l'âge des enfants, la durée de l'activité, de proposer des choses pas encore inventées. Il y aura des fiches-projet pour l'organisation sur l'année.

Le référent est Aurélien. Il travaillera sur l'organisation principalement pendant les deux dernières semaines d'août. Ne pas hésiter à prendre contact avec lui.

On n'attend pas l'intervention des associations avant le mois d'octobre.

Le CEL est maintenu; il devient PEDT.

Journée test le 1^{er} juillet 2013, à midi.

Il est possible d'aller voir le déroulement.

Conclusion: Remerciements de M. Jean-Paul Loyer qui précise que la richesse et la vitalité du tissu associatif, va permettre peu à peu aux associations de prendre leur place au sein du dispositif.

Françoise SIMON